



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



8 mai 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le huit mai deux-mille-dix-sept (8 mai 2017) à dix-neuf heures (19 h) à laquelle sont présents et forment quorum :

MM. Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Patrice Charette
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Gaétan Marier
Le conseiller Claude Nantel

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Le siège numéro 2 est vacant.

1. PRÉSENCES ET RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation, conformément aux dispositions de l'article 157 du *Code municipal du Québec*.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19 h 00.

3. RÉS. 140.05.2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
8 MAI 2017
À 19 H 00**

ORDRE DU JOUR

- 1. Présences et renonciation à l'avis de convocation**
- 2. Ouverture de la séance**



3. Adoption de l'ordre du jour

4. Administration, finances et ressources humaines

4.1 Appel d'offres sur invitation numéro 2017-06 relatif à des travaux de réfection du toit de la caserne;

5. Période de questions et réponses

6. Levée de la séance

Adoptée

4.1 RÉS. 141.05.2017 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO 2017-06 RELATIF À DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU TOIT DE LA CASERNE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le directeur des travaux publics et la directrice générale à aller en appel d'offres sur invitation pour des travaux de réfection du toit de la caserne, conformément aux documents préparés par la Municipalité dans le cadre de l'appel d'offres numéro 2017-06.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucun citoyen n'est présent.

6. RÉS. 142.05.2017 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Gaétan Marier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19 h 10.

Adoptée

(original signé)
Gilbert Brassard
Maire

(original signé)
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(original signé)
Gilbert Brassard
Maire